

**POLE TECHNIQUE**

**ESPACES PUBLICS**

**POINT INFORMATION A DATE**

###### En vertu des arrêtés municipaux du 03/01/2025

STATIONNEMENT

Secteur Sud Est et Secteur Centre / Le Port

RUE MONSEIGNEUR TREHIOU

Le 14/01/2025, dans la portion de voie comprise entre I'ALLEE DE CALMONT et la RUE JEAN JAURES, la circulation sera interdite.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

* RUE MONSEIGNEUR TREHIOU
* RLE DES CAPUCINS
* RUE JEAN JAURES

Dans la portion de voie comprise entre L'ALLEE DE LIMOGES et L'ALLEE DE CALMONT, la rue sera mise en impasse et la circulation se fera à double sens pour les riverains

Une pré-signalisation sera mise en place au carrefour ALLEE DE LIMOGES / RUE

MONSEIGNEUR TREHIOU et indiquera rue barrée à 50 m"

*----*

CIRCULATION - STATIONNEMENT

# Secteur Ouest

## AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT

travaux de maçonnerie :

* du 08/01/2025 au 31/01/2025, le stationnement sera interdit au droit du n o 6 sur 2 places, sauf samedi et dimanche.
* place de livraison ou stationnement réglementé avec prestations municipales
* Nombre d'emplacements concernés : 2

Le stationnement des véhicules est interdit . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

*----*

### CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DU MENE

intervention sur une façade .

• le 13/01/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux

*----*

STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare et Secteur Centre / Le Port

RUE DU MENE

Le 13/01/2025, dans la portion de voie comprise entre la RUE DE LA COUTUME et la RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY, la circulation sera interdite.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant .

## RUE DE LA COUTUME

* BOULEVARD DE LA PAIX

## RUE DE LA FONTAINE,

*  RUE SAINT-NICOLAS

*----*

STATIONNEMENT

# BOULEVARD DES ILES et BOULEVARD DU

## GENERAL DE MONSABERT

## BOULEVARD DES ILES

À compter du 13/01/2025 et jusqu'au 17/01/2025, pour des travaux sur une journée, dans la de voie comprise entre la RUE DE NORMANDIE et le GIRATOIRE DES ILES, la circulation des bus sur le voie de bus sera interdite.

Les usagers de cette voie emprunteront la voie de circulation générale.

## BOULEVARD DU GENERAL DE MONSABERT

À compter du 13/01/2025 et jusqu'au 17/01/2025, pour des travaux sur une journée, dans la portion de voie comprise entre le GIRATOIRE DE SAINTE-ANNE et la RUE MADAME DE SEGUR, la circulation des bus sur la voie de bus sera interdite. Les usagers de cette voie emprunteront la voie de circulation générale.

*----*

### CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare

RUE VINCENT AUDREN DE KERDREL

travaux de maçonnerie:

* du 13/01/2025 au 24/01/2025, le stationnement sera interdit sur une place face au n o 12, sauf le samedi et le dimanche.
* Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé -

avec prestations municipales

* Nombre d'emplacements concernés : 1

Le stationnement des véhicules est interdit . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

*----*

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord Est, Secteur Nord / Gare et Secteur Centre / Le Port

RUE SAINT-GILDAS

travaux de démolition de plancher .

* du 13/01/2025 au 30/01/2025, le stationnement sera interdit sur 3 places au droit du n o 9.
* place de livraison ou stationnement réglementé avec prestations municipales
* Nombre d'emplacements concernés : 3

Le stationnement des véhicules est interdit . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

*----*

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Sud Est et Secteur Centre / Le Port

RUE MONSEIGNEUR TREHIOU

une livraison de béton .

• le 14/01/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux

*----*